

RENTRÉE SCOLAIRE 2022
DOSSIER D'ADMISSION EN 3^E PRÉPA-MÉTIER¹

Élève originaire de l'académie de Créteil : dossier à adresser à l'établissement d'origine pour le :
Emménageant sur l'académie : dossier à adresser à la DSDEN du département d'accueil

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉTABLISSEMENT

RNE : TYPE : Public Privé sous contrat Privé hors contrat*
NOM : VILLE :

*L'admission des élèves issus d'un établissement privé hors contrat est subordonnée à la réussite à un examen d'entrée ([cf. fiche technique 14](#)).

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :
INE : DATE DE NAISSANCE :
CLASSE D'ORIGINE : DIVISION : LV1 : LV2 :

IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TÉL 1 : TÉL 2 : MÉL :
SI DÉMÉNAGEMENT À VENIR : FUTURE ADRESSE COMPLÈTE AVEC JUSTIFICATIF DU LIEU ET DE LA DATE D'EMMÉNAGEMENT :
.....
.....

PHOTOCOPIES À JOINDRE AU DOSSIER POUR LES ÉLÈVES ORIGINAIRES DE L'ACADÉMIE*

- un justificatif de domicile (*hors facture téléphonique*)
- les bilans périodiques de l'année en cours (2021-2022)
- le bulletin scolaire du 3^e trimestre de la classe de 5^e

PHOTOCOPIES À JOINDRE AU DOSSIER POUR LES ÉLÈVES NON SCOLARISÉS DANS L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL*

- un justificatif de domicile (*hors facture téléphonique*)
- la copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'élève
- les derniers bilans périodiques de l'année en cours (2021-22)
- le bulletin scolaire du 3^e trimestre de la classe de 5^e
- le jugement de garde de l'enfant en cas de séparation des parents

* Sous réserve de demandes complémentaires

¹ Descriptif de la 3^e prépa-métiers : <https://eduscol.education.fr/628/la-classe-de-troisieme-dite-prepa-metiers>

Nom : Prénom : INE :

À REMPLIR PAR LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

En fin de 4^e, avec l'accord de leurs représentants légaux, les élèves volontaires, peuvent solliciter une admission en 3^e prépa-métiers (cf. décret du 7 mars 2019 relatif à classe de troisième dite « prépa-métiers »).

Je soussigné(e) M , responsable légal de l'élève , sollicite son affectation à la rentrée scolaire 2022 en 3^e prépa-métiers dans un des lycées professionnels ou collèges suivants :

Vœux (dans l'ordre)	Nom de l'établissement	Commune	Accessibilité (distance et mode de transport envisagé)
1			
2			

En cas de non-admission, l'élève reste inscrit en 3^e dans son collège d'origine.

Le/...../ 2022

Signature du représentant légal :

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION EN CLASSE DE 4^E

Compétences du socle		Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Domaine 1	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Domaine 2	Organiser son travail personnel				
	Rechercher et traiter l'information et s'initier aux langages des médias				
	Coopérer et réaliser des projets				
Domaine 3	Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres				
	Connaître et comprendre la règle et le droit				
	Faire preuve de responsabilité, d'engagement et prendre des initiatives				

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL

AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

DÉCISION DE L'IA-DASEN

Admission en classe de 3^e prépa-métiers :

OUI Vœu 1 Vœu 2

NON

Si NON, motif du refus :

Capacité d'accueil atteinte

Autre motif :

Le/...../2022

Signature du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) ou de son représentant à la commission d'affectation :

Pour une demande d'admission hors département, s'adresser au chef d'établissement ou au service scolarité de votre direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) :

- **Seine-et-Marne** – Cité administrative – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77 010 MELUN CEDEX
- **Seine-Saint-Denis** – 8 rue Claude Bernard – 93 008 BOBIGNY CEDEX
- **Val-de-Marne** – 68/70 avenue du Général De Gaulle – 94 011 CRETEIL

SEINE-ET-MARNE	
COMMUNES	ETABLISSEMENTS
COULOMMIERS	CLG MME DE LA FAYETTE
ESBLY	CLG LOUIS BRAILLE
LA FERTE SOUS JOUARRE	CLG LA ROCHEFOUCAULD
LE MEE SUR SEINE	CLG ELSA TRIOLET
MOISSY CRAMAYEL	CLG LA BOETIE
NEMOURS	CLG ARTHUR RIMBAUD
OTHIS	CLG J. JACQUES ROUSSEAU
PONTAULT-COMBAULT	CLG JEAN MOULIN
PROVINS	CLG JULES VERNE
SAVIGNY LE TEMPLE	CLG LA GRANGE DU BOIS
CHAMPAGNE-SUR-SEINE	LY LA FAYETTE
CHELLES	LY LOUIS LUMIERE
CLAYE-SOUILLY	LY LE CHAMP DE CLAYE
COMBS LA VILLE	LY JACQUES PREVERT
CONGIS-SUR-THEROUANNE	LY LE GUE A TRESMES
COULOMMIERS	LY GEORGES CORMIER
DAMMARIE-LES-LYS	LY JOLIOT CURIE
LA ROCHETTE MELUN	LY BENJAMIN FRANKLIN
MEAUX	LY CHARLES BAUDELAIRE
MELUN	LY LEONARD DE VINCI
MONTEREAU	LY ANDRE MALRAUX
NOISIEL	LY CASSIN-NERVAL
PROVINS	LY LES PANNEVELLES
THORIGNY-SUR-MARNE	LY AUGUSTE PERDONNET
TOURNAN EN BRIE	LY CLEMENT ADER
VARENNES-SUR-SEINE	LY GUSTAVE EIFFEL

SEINE-SAINT-DENIS	
COMMUNES	ETABLISSEMENTS
MONTFERMEIL	CLG JEAN JAURES
NOISY LE GRAND	CLG JACQUES PREVERT
ST OUEN	CLG MICHELET
LA COURNEUVE	CLG GEORGES POLITZER
PIERREFITTE SUR SEINE	CLG GUSTAVE COURBET
AUBERVILLIERS	LY D'ALEMBERT
AULNAY SOUS BOIS	LY VOILLAUME
BOBIGNY	LY ALFRED COSTES
GAGNY	LY J. BAPTISTE CLEMENT
LA COURNEUVE	LY DENIS PAPIN
LE BLANC MESNIL	LY ARISTIDE BRIAND
LES PAVILLONS SOUS BOIS	LY CL. NICOLAS LEDOUX
NOISY LE SEC	LY THEODORE MONOD
PANTIN	LY SIMONE WEIL
ST DENIS	LY FREDERIC BARTHOLDI
TREMBLAY EN FRANCE	LY HELENE BOUCHER
VILLEPINTE	LY GEORGES BRASSENS
Liste susceptible d'être modifiée. Information transmise directement par la DSDEN en cas d'évolution	

VAL-DE-MARNE	
COMMUNES	ETABLISSEMENTS
L'HAY LES ROSES	CLG EUGENE CHEVREUL
CHAMPIGNY SUR MARNE	LY MARX DORMOY
CHENNEVIERES	LPO S. DE CHAMPLAIN
CHOISY LE ROI	LY JEAN MACE
CRETEIL	LY A. DE ST EXUPERY
CRETEIL	LY BRANLY
FONTENAY SOUS BOIS	LY JULES MICHELET
GENTILLY	LY VAL DE BIEVRE
IVRY SUR SEINE	LY FERNAND LEGER
MAISONS ALFORT	LY PAUL BERT
ORLY	LY ARMAND GUILLAUMIN
SAINT-MAUR LA VARENNE	LY FRANCOIS MANSART
SAINT-MAUR LA VARENNE	LY GOURDOU-LESEURRE
VILLENEUVE ST GEORGES	LY FRANCOIS ARAGO
VITRY SUR SEINE	LY ADOLPHE CHERIOUX